



# SNUDIFO

Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen – BP 60232 – 47006 AGEN CEDEX 6  
Tél : 05 53 47 24 72 | snudi47@fo-snudi.fr | <http://snudifo47.net>

Syndicat des Instituteurs, Professeurs des Écoles, EVS & AVS

Agen, le 29 septembre 2016

Éric Lafond  
Secrétaire Départemental

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur Académique des Services  
de l'Éducation nationale de Lot et Garonne

Objet : Attribution des ADE

Monsieur l'Inspecteur Académique,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ce courrier afin d'attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par les collègues directrices et directeur d'école en ce mois de rentrée.

En effet, ces collègues sont confrontés à une charge de travail énorme, liée aux tâches particulières qui leur incombent lors de la première période de l'année scolaire, auxquelles s'ajoutent des charges supplémentaires avec de nouvelles missions découlant des dispositifs de la refondation et des consignes en matière de sécurité. Autant de nouvelles missions qui dérogent au décret du 24 février 1989 définissant la fonction et qui aggravent les conditions de travail des directeurs.

Alors que le ministère met en avant la « simplification des tâches des directeurs », voire leur « allègement », nous voulons plus particulièrement soulever le cas des directrices et directeurs d'école des petites écoles, dont certains n'ont que 10 jours de décharges par an et qui ont dû attendre la fin du mois pour bénéficier de leur première journée de décharge. En outre, certains d'entre eux prenant leur fonction pour la première fois en cette rentrée scolaire ne bénéficient pas d'une Aide administrative à la Direction d'Ecole une journée par semaine, dispositif qui existe depuis plusieurs années dans un certain nombre d'écoles du département et qui constitue une aide bien appréciable pour alléger quelque peu le fardeau et les aider à faire face aux multiples tâches de rentrée, notamment la préparation des élections au conseil d'école.

C'est pourquoi nous vous demandons de faire l'état des lieux du dispositif qui date de quatre ans afin de recenser les besoins non satisfaits.

Recevez, Monsieur l'Inspecteur Académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Éric Lafond  
Secrétaire Départemental